

Objectifs de placement

L'objectif de placement du **Fonds de marchés privés Alpine SPRIM^{MC}** (« Alpine SPRIM ») est de procurer une exposition aux rendements des Fonds StepStone SPRIM¹. Les Fonds StepStone SPRIM sont conçus à titre de placements de base sur les marchés privés ciblant une plus-value du capital à long terme et une diversification importante au moyen d'un seul placement.

Avantages potentiels

- Accès mondial à des gestionnaires de placements de premier plan
- Volatilité réduite
- Génération de rendements moins liés à ceux des marchés publics

À propos de StepStone²

709 G\$ US

Capital total sous gestion

189 G\$ US

Actif sous gestion

~70 G\$ US

Répartition annuelle moyenne

Plus de 5 500

Réunions de gestionnaires

Plus de 4 000

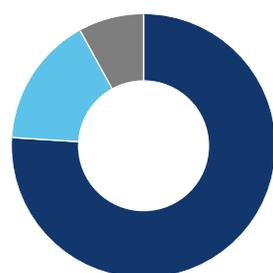
Accords conclus

Rendement d'Alpine SPRIM	Valeur liquidative (au 30-06-2025)	Rendement		
		Rendement mensuel	Rendement annuel cumulé	Rendement total depuis la création ³
Catégorie A (\$ US)	134,41 \$	2,19 %	6,57 %	34,41 %
Catégorie F (\$ US)	134,16 \$	2,19 %	6,57 %	34,16 %
Catégorie XF (\$ US)	134,79 \$	2,19 %	6,62 %	34,79 %
Catégorie A (\$ CA)	115,60 \$	1,98 %	5,43 %	15,60 %
Catégorie F (\$ CA)	115,63 \$	1,98 %	5,43 %	15,63 %
Catégorie XF (\$ CA)	115,77 \$	1,99 %	5,48 %	15,77 %

Aperçu du fonds StepStone SPRIM ²	Le Fonds du Delaware	Le Fonds du Luxembourg
Création	Oct. 2020	Oct. 2022
Actif sous gestion	4,9 G\$ US	359 M\$ US
Sociétés en portefeuille	Plus de 3 000	Plus de 900
Placements totaux	388	86
Gestionnaires de fonds	187	54

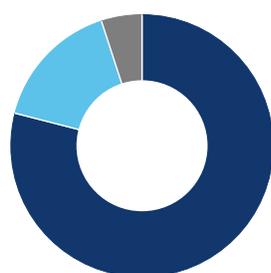
Les données sur le rendement représentent le rendement passé et ne constituent pas une garantie de résultats futurs. Le rendement d'un placement et la valeur du capital d'un placement fluctuent de sorte que les parts d'un investisseur, lorsqu'elles sont rachetées, peuvent avoir une valeur supérieure ou inférieure à leur coût initial. Le rendement actuel peut être inférieur ou supérieur à celui indiqué par les données sur le rendement.

Catégorie d'actif⁴



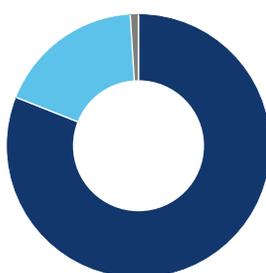
● Capital d'investissement	76,0 %
● Actifs réels	16,0 %
● Titres de créance de sociétés fermées	8,0 %

Stratégies⁴



● Marché secondaire	79,0 %
● Co-investissements	16,0 %
● Marché primaire	5,0 %

Régions⁴



● Amérique du Nord	81,0 %
● Europe	18,0 %
● Reste du monde	1,0 %

Composition sectorielle⁵ Au 31 mai 2025

Capital d'investissement	77,0 %
Technologies de l'information	20,0 %
Produits industriels	12,3 %
Soins de santé	11,7 %
Biens de consommation cyclique	10,7 %
Services financiers	9,3 %
Services de communication	7,8 %
Autre	5,2 %
Actifs réels	15,6 %
Titres de créance de sociétés fermées	7,4 %

Historique des rendements d'Alpine SPRIM - parts de catégorie A (\$ US)⁶

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul annuel	Indice MSCI monde
2025	1,10 %	0,01 %	-0,44 %	0,84 %	2,74 %	2,19 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6,57 %	9,75 %
2024	1,38 %	0,97 %	3,20 %	-1,34 %	1,02 %	-0,16 %	1,55 %	1,02 %	2,23 %	0,13 %	1,03 %	-0,50 %	10,98 %	19,22 %
2023	4,95 %	-0,66 %	0,78 %	0,59 %	-0,61 %	2,52 %	1,68 %	1,82 %	-0,60 %	-0,13 %	3,01 %	1,68 %	11,80 %	24,42 %
2022	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	-0,26 %	0,44 %	1,37 %	0,11 %	1,66 %	0,34 %

Fonds de marchés privés Alpine SPRIM^{MC} - Termes clés

Produit

L'objectif de placement du Fonds de marchés privés Alpine SPRIM^{MC} (« Alpine SPRIM ») est d'investir directement dans StepStone (Luxembourg) SCA SICAV-RAIF – StepStone Private Markets (le « Fonds du Luxembourg ») et dans Stepstone Private Markets Feeder Ltd. (le « Fonds des îles Caïmans ») qui, à son tour, fournit une exposition aux rendements de StepStone Private Markets Fund (« le Fonds du Delaware », et collectivement avec le Fonds du Luxembourg et le Fonds des îles Caïmans « le Fonds StepStone SPRIM ») ou dans tout fonds parallèle ou équivalent offert par StepStone Group Inc. (« StepStone ») qui fournit une exposition à une stratégie de placement semblable à celle du Fonds du Luxembourg et du Fonds du Delaware. Le Fonds du Delaware et le Fonds du Luxembourg sont tous deux des fonds axés sur les principaux marchés de titres de sociétés fermées qui offrent une plus-value du capital à long terme et une diversification importante au moyen d'un seul placement.

Structure

Pour atteindre son objectif, Alpine SPRIM peut investir le produit de souscription net tiré de la vente de parts d'Alpine SPRIM (les « parts ») des actions participatives sans droit de vote (les « actions du Fonds des îles Caïmans ») du Fonds des îles Caïmans ou des actions du Fonds du Luxembourg. Le Fonds des îles Caïmans devrait à son tour investir la quasi-totalité des fonds provenant de l'émission de ses actions dans des actions du Fonds du Delaware.

Admissibilité

Les souscripteurs doivent résider dans une province ou un territoire du Canada et être admissibles à titre d'« investisseurs qualifiés » (au sens du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et, en Ontario, de l'article 73.3 de la Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario).

Comptes enregistrés

Sous réserve qu'Alpine SPRIM continue de se qualifier en tout temps à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), les parts seront des « placements admissibles » au titre de la Loi de l'impôt sur le revenu dans le cas d'une fiducie gouvernementale par un compte d'épargne libre d'impôt, un régime enregistré d'épargne-retraite, un fonds enregistré de revenu de retraite, un régime enregistré d'épargne-études, un régime de participation différée aux bénéfices ou un régime enregistré d'épargne-invalidité.

Rachats des parts

Rachats de parts trimestriels le dernier jour ouvrable de février, de mai, d'août et de novembre, sous réserve de frais de rachat anticipé de 5 % pour les rachats effectués dans l'année suivant la souscription. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds de marchés privés Alpine SPRIM^{MC}.

Gestionnaire

Spartan Fund Management Inc.

Agent de services aux investisseurs

Gestion d'actifs CIBC inc.

Frais de gestion de StepStone SPRIM^{MC}

1,40 % par année selon la valeur liquidative du Fonds du Delaware et du Fonds du Luxembourg, calculés et payés mensuellement à terme échu. Aucun intéressement différé pour les fonds StepStone SPRIM ou pour les fonds Alpine SPRIM. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds de marchés privés Alpine SPRIM^{MC}.

Frais d'Alpine SPRIM (au Canada)

Selon les catégories de parts du Fonds: 0,35 %, 0,50 %, 0,60 % par année selon la valeur liquidative combinée pour le Gestionnaire et l'agent de services aux investisseurs. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds de marchés privés Alpine SPRIM^{MC}.

Heure limite de souscription mensuelle

16 h HNE, le 15^e jour de chaque mois.

Heure limite de remise de l'avis de rachat trimestriel

16 h HNE, le 15^e jour du mois de rachat concerné (février, mai, août et novembre).

Monnaie

Parts couvertes en dollars canadiens et parts en dollars américains.

Les renseignements contenus dans le présent document reflètent les opinions et les attentes actuelles des conseillers des fonds StepStone SPRIM, qui sont susceptibles d'être modifiées et seront entièrement nuancées par le document d'offre de chacun des fonds StepStone SPRIM. Rien ne garantit que les Fonds SPRIM de StepStone ou Alpine SPRIM atteindront leurs objectifs ou éviteront des pertes importantes. Tous les renseignements sont donnés en date du 30 juin 2025, à moins d'indication contraire.

- 1 Consultez la rubrique « Produit » sous le titre Fonds de marchés privés Alpine SPRIM^{MC} – Termes clés à la page suivante.
- 2 Les données statistiques et les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources que Gestion d'actifs CIBC inc. (« GA CIBC ») et Spartan Fund Management Inc. (le « Gestionnaire ») jugent fiables, mais ni la Banque CIBC, ni GA CIBC, ni le Gestionnaire n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité de ces renseignements et ils n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements.
- 3 Les rendements indiqués reflètent la variation en pourcentage de la valeur liquidative par part depuis le début de l'exercice pertinent, plus le montant de toute distribution par part déclarée au cours de l'exercice. Ils supposent le réinvestissement des distributions conformément aux modalités des catégories de parts. La date de création de toutes les parts de catégories A et XF est le 1^{er} septembre 2022; la valeur liquidative initiale était alors de 100 \$ US. La date de création de toutes les parts de catégorie F est le 1^{er} novembre 2022; la valeur liquidative initiale était alors de 100 \$ US. La date de création de toutes les parts de catégories F-\$ CA et XF-\$ CA est le 1^{er} décembre 2023; la valeur liquidative initiale était alors de 100 \$ CA.
- 4 Calculé d'après l'actif pondéré en fonction de l'exposition d'Alpine SPRIM au Fonds du Luxembourg et au Fonds du Delaware. Exprimé en pourcentage des placements du Fonds du Luxembourg et de ceux du Fonds du Delaware sur les marchés privés, généralement au sein du fonds, comme indiqué par le gestionnaire du fonds concerné.
- 5 Calculée d'après l'actif pondéré en fonction de l'exposition d'Alpine SPRIM au Fonds du Luxembourg et au Fonds du Delaware. Exprimée en pourcentage de la juste valeur totale des placements du Fonds de Luxembourg et du Fonds du Delaware au niveau de la société de portefeuille au 31 mai 2025.
- 6 Ce tableau présente le rendement des parts de catégorie A d'Alpine SPRIM depuis sa création le 1^{er} septembre 2022. Le rendement des autres catégories de parts peut varier. Avant le 29 décembre 2023, l'objectif de placement d'Alpine SPRIM était uniquement d'investir dans le Fonds des îles Caïmans (qui investit à son tour dans le Fonds du Delaware). Le rendement d'Alpine SPRIM avant janvier 2024 correspond donc uniquement au rendement du Fonds des îles Caïmans. Après le 29 décembre 2023, le rendement d'Alpine SPRIM est calculé en fonction de l'actif pondéré sur la base de l'exposition d'Alpine SPRIM au Fonds du Luxembourg et au Fonds des îles Caïmans (qui, à son tour, investit dans le Fonds du Delaware). Alpine SPRIM répartira une partie de ses actifs entre plusieurs fonds d'investissement, et les actionnaires assumeront deux niveaux de frais. Les frais applicables à un placement dans Alpine SPRIM feront nécessairement en sorte qu'Alpine SPRIM affichera un rendement inférieur à celui des Fonds StepStone SPRIM.

Renseignements importants

Ces documents ne peuvent être reproduits, diffusés, cités ou mentionnés, en tout ou en partie, à tout moment, de quelque manière que ce soit et à quelque fin que ce soit, sans le consentement écrit préalable de GA CIBC et du Gestionnaire dans chaque cas précis.

Les renseignements contenus dans le présent document ne constituent pas « un rapport, une déclaration ou un avis d'expert » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces et territoires du Canada ou autrement. Ce document est fourni à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat du produit de placement qui y est décrit. Un placement privé de titres de participation dans Alpine SPRIM sera réalisé aux termes d'une notice d'offre (la « notice d'offre »), transmise uniquement aux investisseurs potentiels admissibles, de manière confidentielle. L'information aux présentes doit être lue dans son intégralité à la lumière de la notice d'offre, qui contient des renseignements plus détaillés sur l'objectif de placement, les risques, les frais et les informations importantes sur les risques à considérer avant toute décision d'investissement dans Alpine SPRIM. Toute information ou discussion portant sur les caractéristiques actuelles d'Alpine SPRIM ou sur la façon dont le Gestionnaire gère le fonds ne constitue pas une discussion sur les objectifs et stratégies de placement essentiels, mais uniquement une description des caractéristiques actuelles ou de la manière de réaliser les objectifs et stratégies de placement, et est sujette à modification sans préavis.

Certaines des données contenues aux présentes ont été (i) obtenues de sources accessibles au public, et/ou (ii) calculées par GA CIBC et/ou le Gestionnaire à partir de données accessibles au public. Les données statistiques et les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources que GA CIBC et le Gestionnaire jugent fiables, mais ni GA CIBC ni le Gestionnaire n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité de ces renseignements et ils n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements.

Les résultats ou tendances historiques des placements décrits dans les présentes ne sont pas indicatifs des résultats ou tendances futurs. Rien ne garantit qu'un marché se comportera aussi bien que par le passé ou de façon semblable.

Le présent document est fourni à titre informatif général uniquement et ne constitue pas un conseil financier, en placement, fiscal, juridique ou comptable, ni une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres mentionnés. Tout placement dans les titres décrits aux présentes comporte des risques. Avant de prendre une décision en matière de placement, l'investisseur devrait effectuer les vérifications qui s'imposent afin de déterminer si un placement dans ces titres est approprié et lui convient, et consulter ses conseillers financiers, juridiques, comptables et fiscaux afin de connaître les incidences d'un placement dans de tels produits financiers et de déterminer si ce placement convient à ses objectifs et à sa situation particulière.

GA CIBC, le Gestionnaire et leurs sociétés affiliées respectives déclinent expressément toute responsabilité à votre égard ou à l'égard de toute autre personne pour toute perte ou tout dommage général, direct, indirect, accessoire, spécial ou immatériel (y compris, notamment, la perte de profits ou de revenus ou l'impossibilité de réaliser les profits ou les économies attendus ou d'éviter toute perte) découlant de ce document ou de son utilisation ou y étant lié. GA CIBC ne fournit pas de services de placement ou de gestion de portefeuille à l'instrument de placement décrit aux présentes ou à l'égard de ces documents.